

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE
SAGA
INITIEE PAR LA SOCIETE
BOLLORE
PRESENTEE PAR



MEDIOBANCA
Banca di Credito Finanziario S.p.A.

PRIX DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT : 80 EUROS PAR ACTION SAGA
DURÉE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT: DU 28 MAI 2010 AU 10 JUIN 2010 INCLUS

Le présent communiqué établi conjointement par les sociétés Bolloré S.A. et SAGA S.A. est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 2° et 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

AVIS IMPORTANT

À l'issue de l'offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire prévue par l'article L.433-4 II du Code monétaire et financier sera mise en oeuvre. Les actions SAGA S.A. qui n'auront pas été apportées à l'offre publique de retrait seront transférées à la société Bolloré S.A. le jour de négociation suivant la clôture de l'offre publique de retrait, soit le 11 juin 2010, moyennant une indemnisation de 80 euros par action SAGA S.A.

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a, en application de la décision de conformité de l'offre publique du 25 mai 2010, apposé le visa n° 10-141 en date du 25 mai 2010 sur la note d'information conjointe aux sociétés Bolloré S.A. et SAGA S.A. relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire portant sur les titres SAGA S.A. en circulation non encore détenus par Bolloré S.A.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les documents contenant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables des sociétés Bolloré S.A. et SAGA S.A. ont été déposés auprès de l'AMF le 26 mai 2010.

La note d'information conjointe aux sociétés Bolloré S.A. et SAGA S.A. visée par l'AMF ainsi que les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables des sociétés Bolloré S.A. et SAGA S.A., sont disponibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et des sociétés Bolloré S.A. (www.bollore.com) et SAGA S.A. (www.saga.fr). Elles sont également disponibles sans frais auprès de :

Bolloré
31-32, quai de Dion Bouton
92811 Puteaux Cedex
France

SAGA
31-32, quai de Dion Bouton
92811 Puteaux Cedex
France

Mediobanca
43, rue de la Bienfaisance
75008 Paris
France

Société Générale
32, rue du Champ de Tir
44312 Nantes
France